

Règlement Intérieur

2è Open de la Brie



Article 1 : Organisation

Le Club d'Échecs de la Brie (M77038) représenté par Gaëlle FELCE, organise le 2è Open de la Brie, salle Avicenne, place de la Révolution à 77680 Roissy en Brie.

Le 1^{er} Open de la Brie est proposé sous la forme de 2 tournois :

- l'Open A, réservé aux joueurs dont le élo est inférieur à 2200,
- l'Open B, réservé aux joueurs dont le élo est inférieur à 1600 (tournoi annulé)

Article 2 : Homologations et Appariements

- l'Open A est homologué sous le n° 48165
- l'Open B est homologué sous le n° 48166

Les appariements informatisés (programme Papi v3.3.5) se font au système suisse intégral.

Le système d'appariement sera adapté en fonction du nombre de participants.

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE.

L'Article A.4 s'appliquera pour l'intégralité de la manifestation.

Article 3 : Cadence

- l'Open A se joue à la cadence de 60'+30 "/coups
- l'Open B se joue à la cadence de 50'+10 "/coups.

Article 4 : Inscription

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés A pour la saison en cours.

Les tarifs d'inscription sont identiques pour les 2 tournois.

Jusqu'au 21/02/2019 : 2€ (jeune) et 5€ (adulte)

Du 22/02/2015 au 19/04/2019/2019 : 10€ (jeune) et 20€ (adulte).

Pour les adhérents du CEB77, à partir du 16/12/2018, l'inscription est à 50% du tarif annoncé pour la période.

Sur place : 15€ (jeune) et 30€ (adulte).

Pointage obligatoire à partir de 16h.

Article 5 : Horaires des rondes

Open A

20/04/2019

Ronde 1 : 11h00

Ronde 2 : 14h15

Ronde 3 : 17h30

21/04/2019/2019

Ronde 4 : 11h00

Ronde 5 : 14h15

Open B

20/04/2019

Ronde 1 : 14h15

Ronde 2 : 16h30

21/04/2019

Ronde 3 : 10h30

Ronde 4 : 12h45

Ronde 5 : 15h

Article 6 : Classement et Prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie.

Les systèmes de départage des ex-aequo sont dans l'ordre le buchholz tronqué, le buchholz, puis la performance. Les Prix annoncés sont maintenus si le total dépasse 40 participants.

Dans le cas contraire, l'intégralité des inscriptions sera reversée, déduction faite des frais d'organisation et d'homologation des tournois.

Les Prix définitifs seront affichés dans la salle du tournoi à la fin de la ronde 3

Article 7 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Vincent LEITIENNE – D53122 – Arbitre Fédéral Open 1.

Article 8 : Comportement des joueurs

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi. Il est interdit d'analyser et de blitzer dans la salle de jeu.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'aire de jeu (salle de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la salle de jeu. Il est aussi formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse durant sa partie. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

Article 9 : Commission d'Appels

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le Jury d'Appel, avant de reprendre la partie qu'il devra terminer. Le joueur demandeur devra ensuite rédiger une demande écrite d'appel qui sera jointe au rapport technique du tournoi.

Le Jury d'Appel est composé de trois joueurs désignés lors de la ronde 1. Ses décisions sont souveraines.

Article 10 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité, annonce le résultat à la table d'arbitrage. Les joueurs rangent les pièces sur l'échiquier.

Article 11 : Forfaits

Un joueur est considéré forfait pour la ronde s'il ne s'est pas présenté dans la salle avant épuisement du temps imparti.

Si un deuxième forfait est constaté dans le tournoi, le joueur sera exclu du tournoi.

Article 12

L'inscription au « 2è Open de la Brie » implique l'acceptation :

- du Règlement Intérieur
- de la charte du Joueur d'Echecs (affichée dans la salle)

L'organisateur

Gaëlle FELCE
Club d'Echecs de la Brie



L'arbitre

Vincent LEITIENNE